



# Comité de bon voisinage Canora-Mont-Royal

## Compte-rendu - Rencontre 2

**Date :** 26 novembre 2018, de 18h30 à 21h30

**Lieu :** Annunciation Paris, 71 avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal

Membre du comité	
M. Trudeau	Riverain
I. Tardif	Ville de Mont-Royal
J. Leduc	Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
I. Lebrun	Ville de Montréal
M.E. Vlad-Sabie	École secondaire Mont-Royal
JP. Pelletier	REM
É. Boivin	REM
M. Vallière	REM
G Cipolla	NouvLR
D. Bérubé	NouvLR
G. Jérémie	NouvLR
P. Guillot- Hurtubise	Facilitateur

Une centaine de citoyens du secteur, autres que ceux du comité de bon voisinage, étaient présents.



## Ordre du jour

- 1) Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
- 2) Suivi du dernier comité de bon voisinage
- 3) Relations avec la communauté
- 4) État des travaux en cours et à venir
- 5) Travaux réalisés et à venir
- 6) Bilan des mesures de suivi
- 7) Période de questions
- 8) Conclusion

## 1- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour

Pierre Guillot-Hurtubise, animateur du comité

En tant que facilitateur de la rencontre, M. Guillot-Hurtubise rappelle que cette rencontre est une rencontre du comité de bon voisinage et non pas une séance d'information publique. L'objectif de ce comité est d'échanger sur les travaux, leurs impacts, les mesures de mitigations et faire un suivi sur les principales plaintes. Il vise également à comprendre et répondre aux préoccupations des riverains. Lors des rencontres du comité, des présentations sont faites par des intervenants du REM et de NouvLR.

M. Hurtubise précise que les rencontres du comité se tiennent en français et qu'il y aura une période d'échanges après la présentation, d'abord avec les membres du comité, puis avec les observateurs du public. Les questions en suspens seront adressées lors de la prochaine rencontre.

M. Hurtubise invite tous les membres du comité à se présenter en mode tour de table et propose l'ordre du jour.

## 2- Suivi du dernier comité de bon voisinage (diapos 3 à 13)

Dominique Bérubé et Guy Jérémie, NouvLR; Jean-Philippe Pelletier, REM

### **Sécurisation de la clôture près de l'entrée de chantier Dunkirk**

La fermeture d'un segment du chemin de Dunkirk permet la sécurisation permanente du site.

### **Sécurisation de l'intersection Jean-Talon et Dunkirk et interdiction du stationnement de camions**

Des aménagements ont été apportés afin de rendre l'intersection plus sécuritaire comme l'orientation des portes à 45 degrés afin de créer plus d'espace pour les piétons et l'installation de cônes pour empêcher le stationnement.

### **Éviter que les véhicules motorisés empruntent le passage piétonnier**

De la signalisation supplémentaire a été installée afin d'indiquer qu'il s'agit d'un passage piétonnier.

### **Éclairage du passage piétonnier et du parc**

La lumière sur la roulotte de chantier est éteinte la nuit pour éviter de déranger les riverains avec le bruit de la génératrice. La lumière sera en fonction la nuit dès le branchement à Hydro-Québec

### **Élargissement et entretien du passage piétonnier**

L'élargissement a été effectué afin de permettre l'entretien hivernal du passage.

### **Entretien de la rue Kirkfield**

La rue est désormais un cul-de-sac ce qui permet de faciliter son entretien par les autorités municipales.

### **Stationnement des travailleurs**

Il n'y a pas de zones de mobilisation prévues pour le stationnement des travailleurs. Les travailleurs vont se stationner dans les endroits autorisés sur le territoire municipal.

### **Nombre de travailleurs en fonction des périodes de travaux**

Pour la phase en cours, il y a environ 10 travailleurs par station. Au plus fort du chantier, en 2020, il pourra y avoir jusqu'à 50 travailleurs.

### **Jours de mesure considérés pour établir l'état de référence du bruit dans le secteur**

Les mesures ont été prises dans la semaine du 14 mai 2018 (14 au 18), de jour et de nuit, sur 24h, en continu.

### **Relocalisation des stations de qualité de l'air**

L'emplacement de la station permanente est en révision et elle devrait être installée au cours des prochaines semaines.

### **Respect du critère provincial concernant les particules fines, plutôt que la ligne directrice canadienne**

M. Jérémie rappelle que c'est la norme du MELCC qui s'applique sur le territoire du Québec.

### **Dimension des stations**

Une vue 3D préliminaire de la station Mont-Royal est présentée à l'assemblée à titre indicatif. La longueur des stations Canora et Mont-Royal est d'environ 140 mètres (station + quais) et la hauteur est d'environ 5,5 mètres au-dessus du talus.

### **Accès aux données de suivi environnemental**

Les données sont maintenant disponibles sur le site web du REM, une infrastructure TI complète sera mise en place sous peu pour simplifier l'accès aux données.

### **Obligations et engagement concernant la remise en état des sites et la replantation des arbres**

Les sites utilisés de manière temporaire durant la construction du REM seront remis en état des lieux à la fin des travaux en plus de bonifier de 10% le nombre d'arbres replantés. En ce qui concerne la replantation des arbres, l'obligation du REM est de protéger les espèces à statut. En plus, le REM s'est engagé à planter 250 000 arbres pendant la construction.

### **Impacts des champs électromagnétiques sur la santé des résidents**

M. Pelletier expose les principes de précaution mis en place par REM pour champs électromagnétiques notamment l'utilisation de technologies homologuées reconnues pour leur



qualité, leur conformité aux normes, et leur utilisation dans les métros de nombreuses villes majeures sur tous les continents.

### **Analyse d'impact complète sur la santé concernant la période d'exploitation du REM**

L'engagement du REM est le respect des normes en vigueur, ainsi ce type d'analyse n'est pas prévu au projet.

### **Représentativité du groupe de travail sur le REM en exploitation**

Un tableau des candidatures soumises par secteur est présenté aux gens dans l'assemblée. Il y a eu un appel à candidatures lors de la rencontre d'information publique de juin. Le groupe de travail sera mis en place au cours des prochaines semaines.

### **Couleur du mur anti-bruit (autre que noir)**

Le mur a été peint en noir à la demande de citoyens de la rue de Chambois.

### **Temps de réponse prescrit dans le processus de réponse aux questions et niveau de service**

Les questions sont prises en charge dans les 2 jours ouvrables suivant la réception par le bureau de projet REM et une réponse est donnée dans les 10 jours ouvrables à moins de faire face à une situation complexe qui demande une plus longue analyse.

### **Canal direct au quotidien entre le voisinage et les équipes de chantier**

Le Bureau de relations avec les communautés demeure le point d'entrée pour toute question, plainte ou commentaire.

## **3- Relations avec la communauté (diapos 14 à 16)**

Myriam Vallière, REM

Myriam Vallière fait un suivi sur les échanges avec la communauté depuis le dernier comité et explique les actions entreprises par NouvLR pour répondre adéquatement aux trois plaintes reçues depuis le dernier comité.

## **4- État des travaux en cours et à venir (diapos 17 à 22)**

Dominique Bérubé, NouvLR

M. Bérubé présente la mobilisation de l'aire d'attente mise en place sur Dunkirk et le chemin de détour qui y est associé. Il présente par la suite l'état actuel des travaux aux stations Canora et Mont-Royal en mettant l'emphase sur les travaux réalisés depuis le dernier comité. Des photos des travaux de forage de pieux sont présentées aux gens présents dans la salle.

Avant les fêtes, NouvLR prévoit effectuer le pieutage du mur de soutènement aux deux stations.

## 5- Bilan des mesures de suivi (diapos 23 à 29)

Guy Jérémie, NouvLR

Guy Jérémie présente les données des mesures de suivi de bruit de novembre pour les deux stations. Il explique qu'il y a eu dépassement du critère de référence en raison notamment du marteau piqueur utilisé pour la démolition des quais. Les normes sont des valeurs moyennes sur 12 heures. Les mesures ne sont pas faites à la source, donc sur le chantier, mais au niveau des récepteurs sensibles soit les résidences.

Il présente un exemple de mesure d'atténuation mise en place soit l'installation d'une enceinte autour des compresseurs permettant de réduire le bruit de cet équipement à la source.

M. Jérémie présente ensuite les mesures de qualité de l'air. Il explique qu'il s'agit de mesures ponctuelles pour les particules fines. La station permanente sera en opération de manière sous peu.

## 6- Période de questions

Pierre Hurtubise, facilitateur

M. Hurtubise prend les questions du comité, puis de la salle.

Question (s) des citoyens	Réponses
Un citoyen mentionne qu'il est surpris de l'absence de plusieurs membres du comité.	
Est-ce que le compte-rendu sera disponible en anglais?	REM – La présentation et le compte-rendu seront disponibles sur notre site web en anglais.
Vous parlez de 50 travailleurs au plus fort des travaux. Où vont se stationner les travailleurs, sachant qu'en général le stationnement sur rue est limité à 2 ou 4h?	<p>VMR – Des discussions ont eu lieu concernant le stationnement et les travailleurs pourront se stationner sur le chemin Dunkirk à partir de l'aire d'attente. Cet accommodement vaut uniquement pour les travailleurs de la station Mont-Royal</p> <p>CDN-NDG – Dans notre arrondissement, il n'y a pas de restriction comme à Mont-Royal. Le secteur Glenmount n'est pas très occupé en termes de stationnement sur rue pour le</p>

	<p>moment. Si le stationnement devient problématique, on analysera la situation.</p>
<p>Il y a deux roulottes de chantier devant la Pizzaiolle. Ces roulottes ne pourraient pas servir pour que les citoyens puissent aller se plaindre directement afin que les problèmes puissent se régler rapidement?</p>	<p>REM – Pendant que les travaux ont cours, il n'y a pas nécessairement des gens à la roulotte et les citoyens ne sont pas autorisés à entrer dans la zone de chantier. Il est important que les commentaires rentrent au bureau de projet du REM, car nous documentons et pouvons demander à NouvLR d'apporter des mesures correctives au besoin.</p>
<p>En ce qui concerne la station Mont-Royal, je souhaite mentionner que la Ville de Mont-Royal s'est opposée au plan présenté.</p>	<p>REM – Nous travaillons en étroite collaboration avec la Ville de Mont-Royal sur le projet de conception. Il existe des lignes directrices pour l'intégration architecturale, paysagère et urbaine du REM. Ces lignes directrices sont intégrées dans les exigences contractuelles. L'objectif est d'avoir une signature forte sur le réseau REM, avec intégration locale. À titre de mandataire de l'état, REM n'est pas assujéti aux règlements municipaux, nous notons le commentaire de VMR et continuons de bonifier le projet mis sur la table. Notre projet est conforme aux schémas d'aménagement de la Ville de Montréal et de la CMM.</p>
<p>Qu'est-ce qui explique la différence notée lors des 21 et 27 octobre au niveau des particules fines à VMR?</p>	<p>NouvLR – Cette différence est liée aux travaux de démolition des quais et au transport de matériel. Nous prenons des lectures ponctuelles directement sur le site de travail (sur les rails) et non au niveau des récepteurs sensibles (résidences). Les niveaux enregistrés ne dépassent pas les normes. Les stations permanentes seront situées à l'extérieur des zones de travaux pour mesurer l'impact au niveau des résidences.</p>
<p>Pouvez-vous expliquer la différence au niveau de la ligne jaune sur les graphiques de bruit?</p>	<p>NouvLR - La ligne jaune représente l'état de référence en journée dans chacun des secteurs avant les travaux. Le secteur de VMR était plus bruyant que le secteur Canora qui est plus résidentiel. La norme à respecter est basée sur le bruit ambiant avant travaux.</p>
<p>Le trottoir est très étroit sur le chemin Canora et des panneaux de signalisation s'y trouvent, ce qui laisse peu d'espace aux élèves qui quittent l'école de circuler de façon sécuritaire. Est-ce possible de réaménager cela?</p>	<p>NouvLR – Cette signalisation n'est pas en lien avec nos travaux.</p>

	<p>CDN-NDG – Nous allons vérifier, il y a effectivement eu des travaux il y a quelques semaines.</p> <p><b>Suivi :</b> Assurer un passage sécuritaire sur le trottoir du chemin Canora (CDN-NDG)</p>
<p>Lors de la dernière rencontre, vous avez fait mention de la fibre optique. Où en êtes-vous maintenant?</p>	<p>NouvLR – Il y avait une fibre optique qui empêchait de réaliser le mur de soutènement. 360 Networks a travaillé pour compléter une réorientation de la fibre. Une fois ces travaux finalisés, nous pourrons faire les travaux de mur de soutènement.</p>
<p>Quelle est la hauteur de la station par rapport au talus?</p>	<p>NouvLR – À Canora, la station aura une hauteur d'environ 5,5 mètres à partir du haut du talus, sur une longueur d'environ 65 mètres. Puis les quais se prolongeront sur un seul étage, plus bas dans le talus.</p>
<p>Des autos se stationnent coin Kirkfield et Dunkirk et on doit naviguer entre camions et autos dans ce secteur, ce qui est dangereux.</p>	<p>NouvLR – On demande aux travailleurs de ne pas se stationner sur Kirkfield entre Chambois et Dunkirk. La fin de semaine dernière, les gens qui travaillent dans le tunnel ont stationné à cet endroit. Nous allons sensibiliser les travailleurs de nouveau.</p> <p>CDN-NDG – L'arrondissement a autorisé le cul-de-sac, mais exige que la rue soit dégagée en tout temps, sinon il y aura du remorquage ou des amendes par agents de stationnement.</p>
<p>Le stationnement des travailleurs ne devrait pas être sur les rues, surtout sur de Chambois, qui est une rue déjà impactée par les travaux de construction.</p>	<p>CDN-NDG – Sur la rue de Chambois, le stationnement est actuellement permis de 9h à 12h et de 13h à 16h. Nous ne pouvons pas venir discriminer les travailleurs si ceux-ci respectent la réglementation municipale. Nous allons demander aux agents de stationnement de s'assurer que le règlement est respecté.</p>
<p>Avez-vous soumis la conception de la station et du cul-de-sac à la Ville pour obtenir les permis de procéder?</p>	<p>REM – Nous avons une entente avec la Ville de Montréal, incluant Ville Mont-Royal, concernant l'occupation du domaine public. Cette entente définit les limites de sites qui nous sont accordées pour faire les travaux. NouvLR peut se mobiliser dans ces zones. Dans le quotidien, nous soumettons tout de même</p>

	<p>les demandes de modifications du domaine public à la Ville et on discute pour faciliter la cohabitation.</p>
<p>Est-ce que toute l'information présentée ce soir sera également disponible en anglais?</p>	<p>REM – Oui, les présentations et les comptes rendus seront disponibles en français et en anglais sur notre site web.</p>
<p>Y a-t-il un cadre dans lequel les citoyens de Ville Mont-Royal peuvent vous donner des suggestions ou proposer des changements sur vos plans?</p>	<p>REM – Toute demande de changement doit passer par les canaux mis en place par la Ville de Montréal qui relaie l'information au REM.</p>
<p>Êtes-vous au courant que Ville Mont-Royal est une communauté officiellement bilingue et que vous insultez la moitié de la population en tenant ces activités uniquement en français?</p>	<p>Facilitateur – Le REM étant mandataire de l'État, la ligne directrice de ces rencontres est de respecter la politique officielle du gouvernement du Québec en tenant les rencontres en français. Puisque nous sommes en effet dans une communauté bilingue, nous recevons et répondons aux questions en anglais, en les traduisant également en français. Les outils seront également rendus disponibles en anglais tel que mentionné plus tôt.</p>
<p>Pourquoi refaire une modélisation sonore au printemps et que se passe-t-il si ce que vous avez déjà construit ne peut pas diminuer le bruit, qu'est-ce qu'on fait?</p>	<p>REM – C'est l'essence même du projet en mode conception-construction. La conception est faite par un tiers à qui on donne des critères de performance. En mode d'exploitation, les consortiums doivent mettre en place les moyens nécessaires pour respecter le bruit maximum qui pourra être émis par les infrastructures. NouvLR et GPMM doivent conduire une modélisation pour comprendre la façon dont le bruit va se comporter dans et à l'extérieur de l'emprise ferroviaire. La nouvelle modélisation prend en compte les méthodes de construction et les paramètres spécifiques du matériel roulant. Avec la modélisation, on pourra déterminer quelles mesures devront être mises en place pour ramener le bruit à la cible visée par le devis de performance du projet. La journée où le REM va être en fonction, cette cible sera atteinte.</p>

<p>Si vous vous rendez compte que vous n'arrivez pas à atteindre vos critères, devrez-vous reconstruire?</p>	<p>REM – S'il le faut. Les mesures de mitigation nécessaires seront mises en place dès le jour 1. Nous sommes sensibles à la situation et on veut inclure les citoyens dans la discussion.</p>
<p>Comment calcule-t-on la moyenne du bruit et comment a été établie la ligne orange sur les graphiques de bruit? Est-ce qu'il y a des pénalités s'il y a un non-respect de la norme?</p>	<p>NouvLR – La ligne orange provient des mesures faites de l'état de référence dans le secteur. Les mesures ont été prises sur 24h. La norme à respecter pendant la journée est établie sur 12h, entre 7h le matin et 7h le soir. NouvLR a une procédure de pénalités.</p>
<p>Comment considérez-vous le fait que vous êtes à côté d'une école?</p>	<p>NouvLR – Des mesures de mitigation sont mises en place depuis le début des travaux. Par exemple, la démolition avec marteau piqueur a été faite en intégrant des mesures d'atténuation du bruit à la source. Pour les forages de pieux, on utilise des enceintes acoustiques autour des compresseurs (plus bruyants que la foreuse). Pour le battage de pieux, nous allons utiliser un étui pour couvrir la partie supérieure du pieu pour atténuer le bruit ainsi qu'une tête de marteau en matériaux composites pour éviter le bruit du métal sur métal.</p>
<p>Il n'est pas pertinent de montrer une moyenne de bruit, vous devriez montrer les pics de bruit au prochain comité. Les travaux se font près de gens vulnérables, les enfants par exemple.</p>	<p>REM - À Canora, un écran acoustique a été installé pour les résidents de la rue de Chambois, seul endroit où c'était possible d'en construire un avec la configuration du talus. En continu sur le chantier, des mesures sont prises chaque fois qu'il y a des travaux. Un dépassement des critères devient une non-conformité contractuelle. Lorsqu'il y a non-conformité, NouvLR doit mettre en place les mesures pour éviter que la situation se reproduise. Si les corrections ne sont pas apportées, REM applique des pénalités.</p>
<p>Quel est le récepteur pour les mesures de bruit?</p>	<p>NouvLR – Des stations de mesure de bruit ont été installées, une à Canora chez une résidente de la rue Chambois et une à Ville Mont-Royal sur bâtiment résidentiel.</p>
<p>La séquence du travail ne fait pas de bon sens. Vous faites les modélisations pour le bruit au printemps, alors que les travaux seront bien avancés et que les possibilités d'intervenir</p>	<p>REM – C'est une technologie qui existe dans beaucoup d'autres pays. On va vous revenir.</p>

<p>seront réduites. Est-ce que la technologie de train existe ailleurs? Quelles villes?</p>	<p><b>Suivi :</b> Retour sur la technologie de train, lieu où ces trains sont utilisés</p>
<p>CDPQ se fiche du cadre architectural de la station à Ville Mont-Royal. Ailleurs dans le monde, on a conservé une image de marque pour des stations de métro, mais en se souciant de l'environnement spécifique.</p>	<p>REM– Il y a eu une demande au dernier comité d' avoir des visuels des stations afin d'avoir une idée de la volumétrie des stations. En conception construction, les volumes sont suffisamment définis pour couler les fondations même si le design final des stations n'est pas complété. Ce que nous avons pour le moment sont des images des volumes généraux, les rendus architecturaux viendront plus tard. La question du patrimoine est intégrée dans lignes directrices architecturales transmises à NouvLR et élaborées en collaboration avec la Ville de Montréal.</p>
<p>Il y a des roulottes de chantier en face de la Banque Nationale et du Dupont et Dupont. Le stationnement est rare. Il n'y a pas d'autres emplacements possibles pour roulottes?</p>	<p>REM – L'emplacement des roulottes est inclus dans l'entente d'occupation du territoire que nous avons avec la Ville de Montréal. Nous travaillons sur un site réduit, notamment en raison de la cohabitation avec la ligne de train encore en exploitation. Nous avons besoin d'endroits à partir desquels travailler, à proximité du chantier.</p>
<p>Pouvez-vous clarifier quelles sont les heures des travaux de construction ?</p>	<p>NouvLR – Nous pouvons travailler de 7h à 19h tous les jours, et sommes autorisés à mobiliser et démobiliser les sites avant et après ces plages horaires.</p>
<p>Est-ce possible que durant la semaine il y ait des machines qui travaillent tard le soir? J'entends du bruit à 3h du matin. Le dimanche du bruit de construction à 6h40.</p>	<p>NouvLR – Nous allons vérifier s'il y a eu un oubli de fermer les génératrices, mais nous ne faisons pas de travaux de nuit. En matinée du dimanche, les travailleurs peuvent arriver avant 7h, mais la machinerie ne peut pas rouler avant 7h. Il s'agit peut-être de bruits causés par l'entretien de la voie par EXO.</p> <p><b>Suivi :</b> Vérifier si des travaux ont été réalisés tardivement dans les dernières semaines</p>
<p>Où ont été prises les mesures de bruit pour déterminer l'état de référence?</p>	<p>NouvLR – Les mesures de bruit de fond ont été prises aux mêmes points que les stations de mesure de bruit actuelles.</p>

<p>Concernant la station, vous nous dites « voici de quoi ça a l'air vous n'avez rien à dire ». Quel était le but de nous montrer cette photo? Les opinions des citoyens ne sont pas importantes.</p>	<p>REM – Le but était de répondre à la demande provenant de citoyens de comprendre le positionnement des stations et leur volume.</p>
<p>Où pouvons-nous trouver la présentation PowerPoint des comités de bon voisinage?</p>	<p>REM - Sur notre site web, dans la section espace citoyen. La présentation est en annexe du document de compte-rendu.</p>
<p>Quelle est la cible contractuelle pour le bruit qui sera émis par chaque train? Qui l'a établi, comment, pourquoi? Sur 12h, il y aura un niveau X de décibels, mais ce qui va me déranger c'est le bruit de chaque train à chaque 2 minutes.</p>	<p>REM – Le critère de performance au contrat est inspiré des meilleures pratiques dans le monde. L'équipe de conception, qui travaille sur cette question, fera partie du groupe de travail sur REM en exploitation qui abordera ces sujets.</p>
<p>Est-ce que le comité en exploitation est le même comité d'acceptabilité sociale mis en place par Ville de Mont-Royal?</p>	<p>REM - Il s'agit de deux comités différents.</p>
<p>Je me questionne sur les méthodes de mesures pour le bruit et les particules fines. On ne fait pas des modèles avec un seul point de mesure. Il faut tenir compte des vents prédominants au Québec qui sont de l'Ouest, donc c'est surtout le côté Est qui reçoit plus de bruit et de poussières. C'est là qui faut prendre des points de mesures. Ça prendrait au moins dix points de mesure pour déterminer le bruit de fond et pour les mesures de suivis.</p> <p>Quel équipement pour mesures de bruit?</p>	<p>NouvLR – L'état de référence (ou bruit de fond) a été établi en mesurant pendant une semaine, en continu 24h sur 24h, le bruit dans le secteur.</p> <p>Pour les prises de mesures, nous utilisons des sonomètres CUBE de la marque 01dB, certifié IEC 61672 class 1. Nous effectuons un étalonnage avec calibration manuelle aux 3 semaines. En cas d'alertes de pics sonores et de dépassements des critères, nos équipes environnement font une écoute des bandes audio afin d'identifier la source du pic de bruit. Lorsque le bruit provient de l'extérieur du chantier, on le retire de l'analyse des mesures de suivi.</p> <p>Pour ce qui est de la qualité de l'air, nous avons une station à Mont-Royal près des roulottes et une près de Pizzaiolle. Côté Canora, la station est positionnée chez des résidents. Le comportement des particules fines se comporte comme un gaz qui se disperse facilement, donc nous obtenons des résultats similaires en amont ou en aval.</p>

<p>Concernant le design, vous faites référence à la signature architecturale développée par le comité d'urbanisme à la ville de Montréal. Comment le design présenté est-il en lien avec cette signature architecturale?</p>	<p>REM – Ce que nous avons présenté, ce sont les volumes des stations, pas les détails sur les matériaux. Les matériaux favorisés dans les lignes directrices sont le verre et le bois pour une signature forte du projet.</p>
<p>Vous dites que vous aurez les résultats des études de bruit plus tard au printemps, comment pouvons-nous espérer avoir d'autres mesures d'atténuation que des murs de béton anti-bruit massifs?</p>	<p>REM - C'est le comité sur le REM en exploitation qui va discuter de ces éléments-là avec la communauté, mais beaucoup de mesures peuvent être mises en place à la source.</p>
<p>Dans la signature architecturale du REM, quelle sensibilité y a-t-il pour les populations locales? Pourquoi n'y a-t-il pas une grande sensibilité culturelle considérant que la CDPQ c'est l'argent des citoyens? Il faut reconnaître les individualités de chacune des spécificités locales et intégrer des idées des populations environnantes.</p>	<p>REM – Nous travaillons avec la Ville de Montréal qui est spécialiste en intégration urbaine. En ce qui concerne l'intégration des arts, nous travaillons avec le Ministère de la Culture.</p>
<p>Derrière tout cela, il y a un projet financier important. Où peut-on aller voir de quelle façon le projet architectural est conçu et quelle portion du budget du projet est allouée à cela?</p>	<p>REM – Le budget pour l'architecture n'est pas public, mais dans l'appel de propositions, deux éléments ont été analysés, l'aspect monétaire et dans une enveloppe distincte, la vision architecturale du projet qui a été évaluée par un comité composé du REM et de la Ville de Montréal. Nous avons également mis en place en comité aviseur avec experts indépendants pour avoir un avis sur la conception architecturale à différentes étapes.</p>
<p>Est-ce qu'on doit s'attendre à ce que les critères de performances soient disponibles sur le site du REM?</p>	<p>REM – Une portion de l'information pourra être partagée dans le groupe de travail sur le REM en exploitation, mais il s'agit de documents confidentiels. Les partenaires ont reçu les extraits qui les concernent.</p> <p>Des fiches de vulgarisation techniques sur le bruit et les vibrations en construction et exploitation, qui sont disponibles sur le site web du REM.</p>

Les demandes passent par la Ville de Montréal incluant les demandes de Ville Mont-Royal. Est-ce que VMR a un accès directement aux personnes du REM?	REM – Nous échangeons de manière régulière et sur différents dossiers tant avec les fonctionnaires qu'avec les élus qui sont en communication directe avec nos équipes. Notre entente avec Ville de Montréal porte sur les éléments techniques du projet.
Est-ce que la présentation pourra être mise sur le site web avant le compte-rendu?	REM – La présentation sera mise en ligne dès demain.
Vos stations sont sur deux étages. Avez-vous considéré le fait que les gens qui sont sur de Chambois auront cela dans leur cour?	REM - Oui, nous en sommes conscients. Nous avons le souci que le réseau soit accessible universellement et pour ce faire, l'impact est un bâtiment plus massif dans l'emprise ferroviaire. Les arbres qui ont été coupés dans le sentier piétonnier seront replantés et bonifiés pour isoler la station des résidences. L'usage du verre est une dimension importante du concept architectural, et une attention particulière pour le respect de la vie privée est portée pour les stations près de résidences.

## 7- Conclusion

Les deux prochaines rencontres sont prévues le 27 février et 14 mai 2019 à 18h30 à l'Église Annunciation Parish. Une communication publique suivra pour annoncer cette rencontre à la communauté.

## 8- Annexes

### Liste des suivis

- Assurer un passage sécuritaire sur le trottoir du chemin Canora (CDN-NDG)
- Retour sur la technologie de train, lieu où ces trains sont utilisés
- Vérifier si des travaux ont été réalisés tardivement dans les dernières semaines

**Présentation – Comité de bon voisinage Canora et Mont-Royal du 26 novembre 2018 (voir page suivante)**



# Comité de bon voisinage

## Canora et Mont-Royal

26 novembre 2018



# Ordre du jour type

- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
- Suivi du dernier comité de bon voisinage
- Relations avec la communauté
- État des travaux en cours et à venir
  - Travaux réalisés et à venir
  - Bilan des mesures de suivi
- **Période de questions**
- Conclusion



# Suivi du dernier comité de bon voisinage



## Sécurisation de la clôture près de l'entrée de chantier

- Fermeture d'un segment du chemin de Dunkirk permet la sécurisation permanente du site.



## Sécurisation de l'intersection Jean-Talon et Dunkirk et interdiction du stationnement de camions

- Orientation des portes à 45 degrés pour créer plus d'espace
- Installation de cônes qui empêchent le stationnement



## Éviter les véhicules motorisés dans le passage piétonnier

- Indication de passage piétonnier

# Suivis

## Éclairage du passage piétonnier et du parc

- Lumière sur la roulotte de chantier éteinte la nuit pour éviter le bruit de la génératrice
- Lumière en fonction la nuit dès le branchement à Hydro-Québec

## Élargissement et entretien du passage piétonnier

- Élargissement effectué afin de permettre l'entretien hivernal



# Suivis

## Entretien de Kirkfield

- Dorénavant un cul-de-sac
- Permet de faciliter l'entretien par les autorités municipales

## Stationnement des travailleurs

- Aucune zone de mobilisation pour le stationnement des travailleurs
- Les travailleurs vont se stationner dans les endroits autorisés sur le territoire municipal

## Nombre de travailleurs en fonction des périodes de travaux

- Phase en cours – Environ 10 travailleurs par station
- Au plus fort du chantier (2020) – Environ 50 travailleurs



# Suivis

## **Jours de mesure considérés pour établir l'état de référence du bruit dans le secteur**

- Semaine du 14 mai 2018 (14 au 18), de jour et de nuit, sur 24h, en continu.

## **Relocalisation des stations de qualité de l'air**

- Localisation de la station permanente en révision

## **Respect du critère provincial concernant les particules fines, plutôt que la ligne directrice canadienne**

- La norme du MELCC s'applique sur le territoire du Québec.

# Suivis

## Dimensions des stations:

### Longueur:

+/- 140 mètres (station + quais)

### Hauteur:

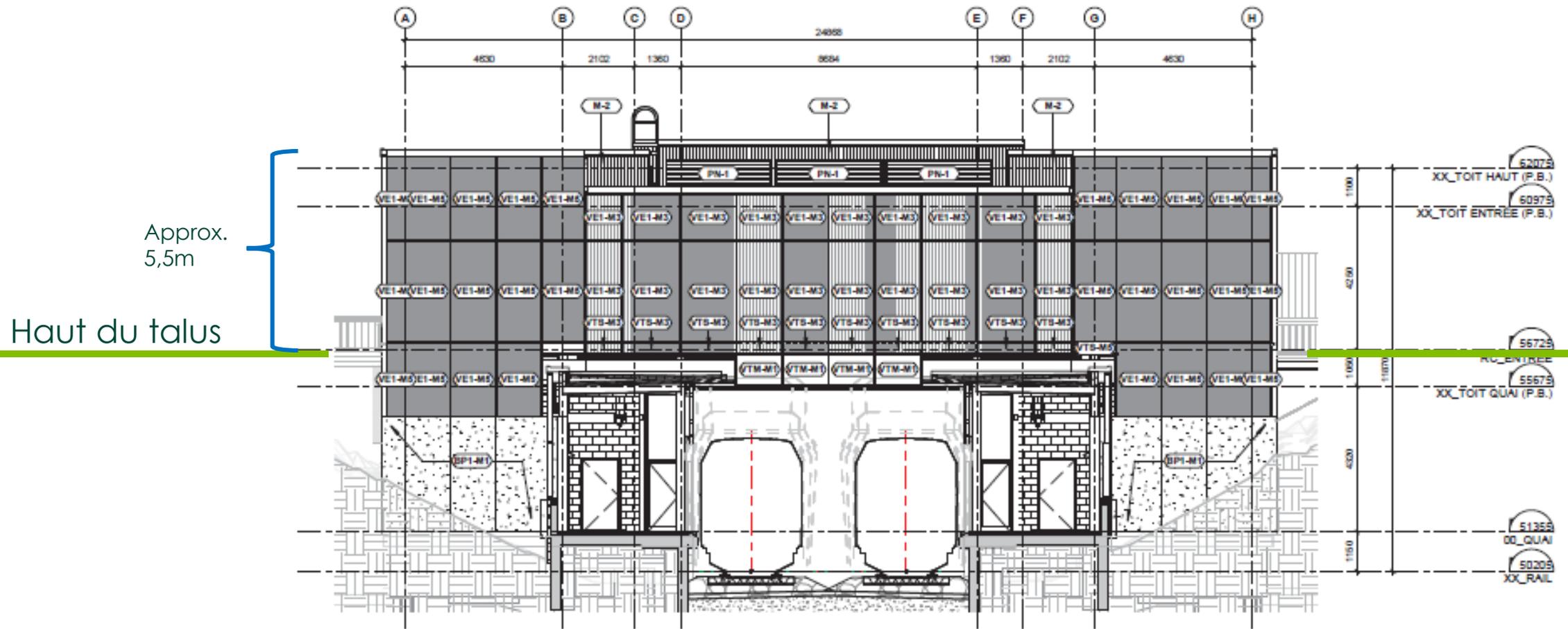
+/- 5,5 mètres au-dessus du talus



*\* Station Mont-Royal. Vue 3D préliminaire présentée à titre indicatif. Les rendus architecturaux seront disponibles en 2019*

# Suivis

## Plan en élévation



8 ÉLÉVATION AGRANDIE - OUEST 2  
4121 Échelle: 1 : 100

\* Stations Mont-Royal et Canora

## Accès aux données de suivi environnemental

- Onglet sur le site web du REM, en attendant l'infrastructure TI complète

## Obligations et engagements concernant :

### 1) La remise en état des sites

- Remise des sites en état des lieux à la fin des travaux
- Bonifier de 10% le nombre d'arbres replantés

### 2) La replantation des arbres

- Protéger les espèces à statut (ne s'applique pas sur les territoires environnant les stations Canora et Mont-Royal)
- Plantation de 250 000 arbres pendant la construction du REM

Chantier

Espace citoyens

Actualités

#### Calendrier des travaux

Photos et vidéos

Charte de chantier

Environnement

Qualité de l'air et suivi sonore

x Fermer

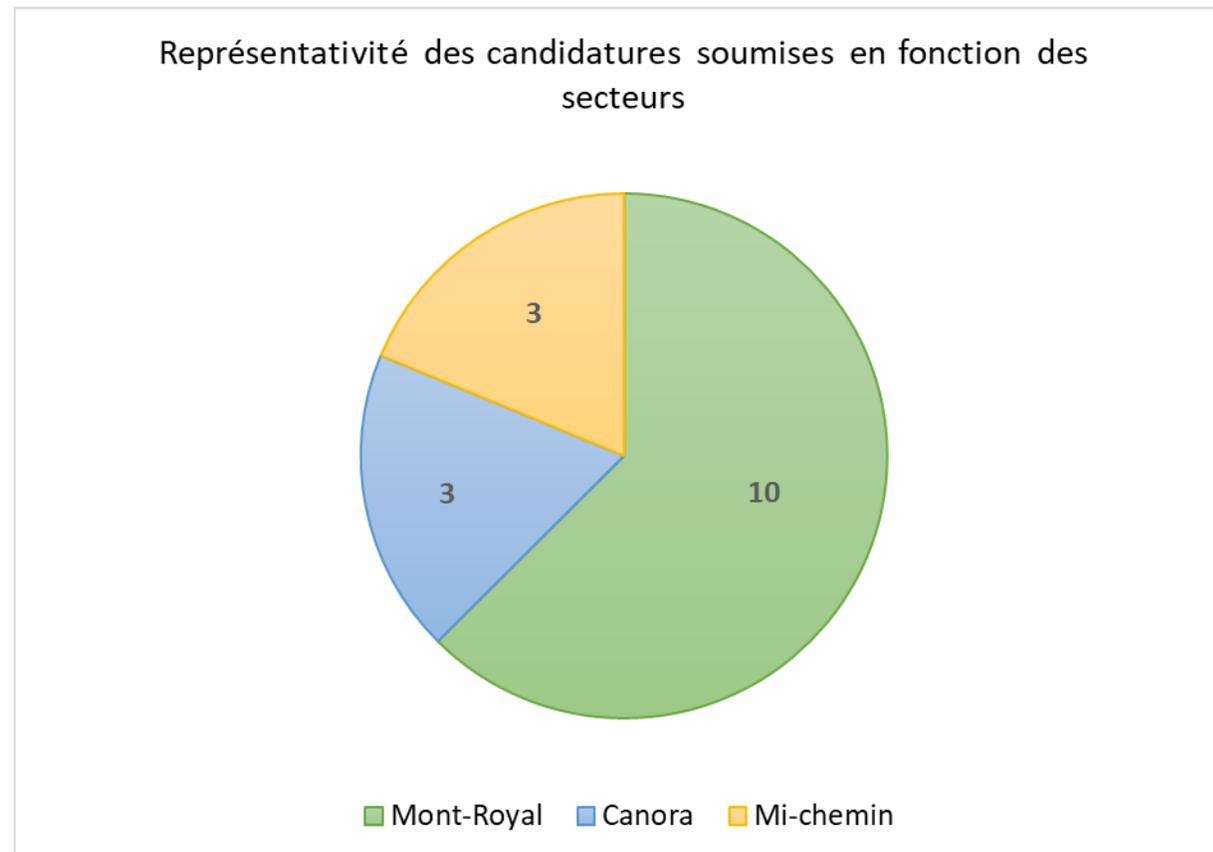
## Impacts des champs électromagnétiques sur la santé des résidents

- REM applique le principe de précaution:
  - Technologies homologuées reconnues pour leur qualité, leur conformité aux normes, et leur utilisation dans les métros de nombreuses villes majeures sur tous les continents
  - Respect des normes applicables

## Analyse d'impact complète sur la santé concernant la période d'exploitation du REM

- Ce type d'analyse n'est pas prévu au projet. L'engagement est le respect des normes en vigueur.

## Représentativité des candidatures soumises pour le groupe de travail sur le REM en exploitation



# Suivis

## **Couleur du mur anti-bruit (autre que noir)**

- Peint en noir à la demande de citoyens de la rue de Chambois

## **Temps de réponse prescrit dans le processus de réponse aux questions et niveau de service**

- Prise en charge dans les 2 jours ouvrables suivant la réception
- Réponse dans les 10 jours et documentation des actions posées

## **Canal direct au quotidien entre le voisinage et les équipes de chantier**

- Bureau de relations avec les communautés demeure le point d'entrée
- **Ligne téléphonique - 1-833-736-4636 (1-833-REM-INFO)**
- **Adresse courriel - info@rem.info**
- Vigie des plaintes assurée également les soirs et weekends



# Relations avec la communauté

Réseau  
express  
métropolitain



# Échanges avec la communauté

## Actions

- Mise à jour web et distribution porte à porte de l'info-travaux général pour le secteur (Canora – VMR)
- Alertes SMS et envois courriel en amont de travaux du weekend (VMR)
- Distribution d'un dépliant sur la station Mont-Royal (VMR)
- Participation au comité acceptabilité sociale (VMR, 1<sup>er</sup> novembre)
- Coordination avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois et l'école secondaire Mont-Royal pour la cohabitation avec l'école

# Échanges avec la communauté

## Plaintes - Trois plaintes reçues

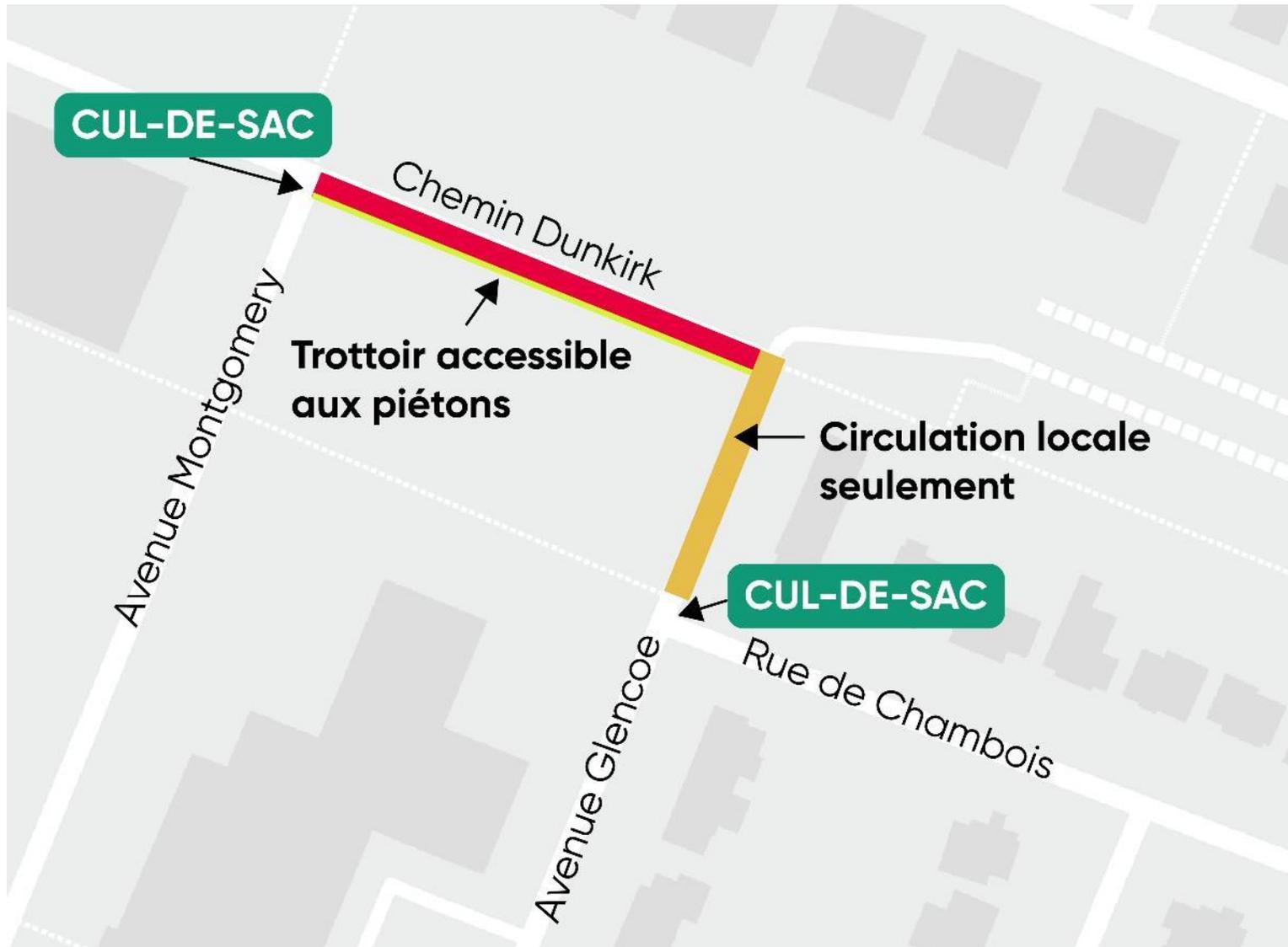
- Entretien de la rue Kirkfield - Réaménagement en cul-de-sac, hors de la zone de chantier, pour faciliter l'entretien par l'arrondissement en toute saison
- Bruit occasionné par la démolition du quai, de fin de semaine – Travaux réalisés dans la plage horaire prévue, à compter de 7h
- Stationnement sur rue – Sensibilisation aux travailleurs de préserver l'accès au commerce l'Ombrière, stationnement dans les endroits autorisés sur le territoire municipal



# État des travaux en cours et à venir

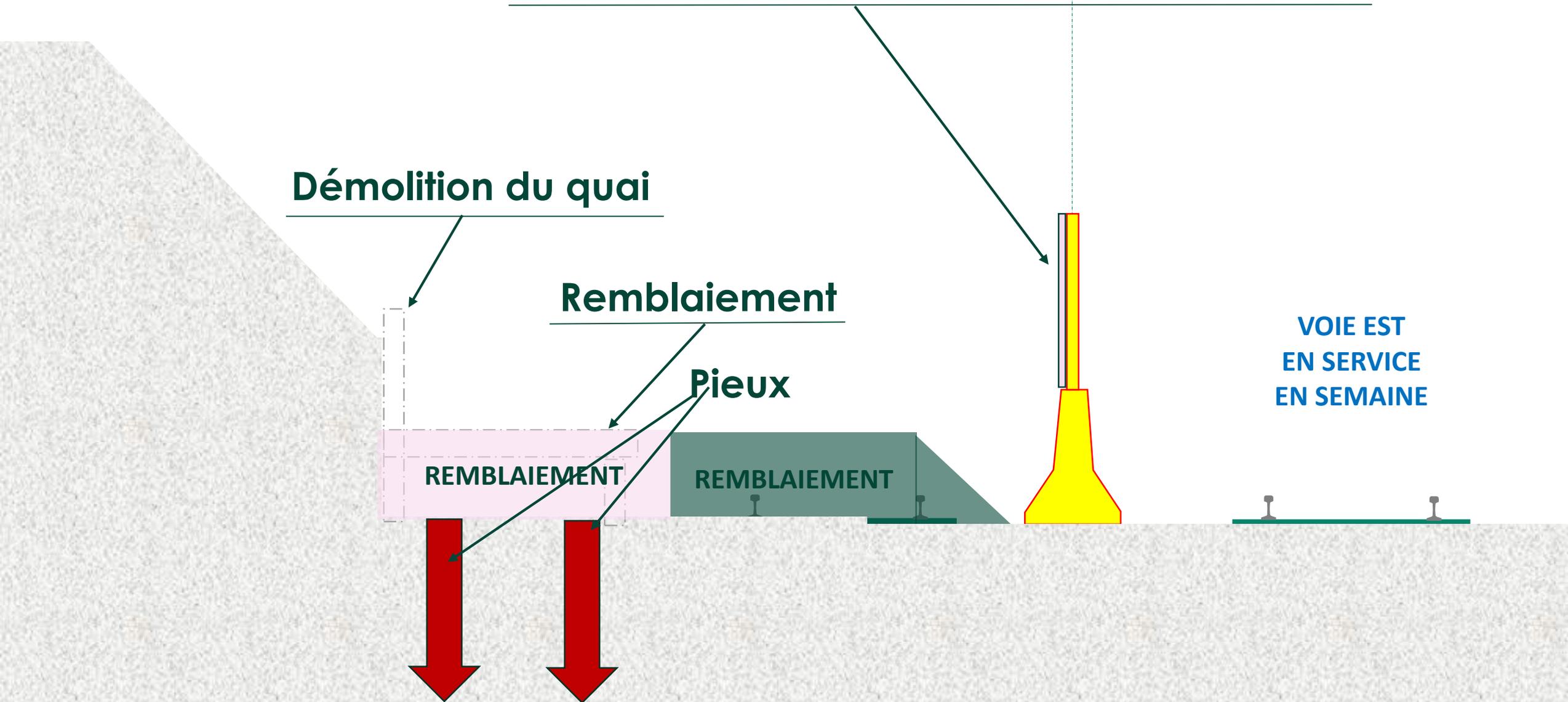


# Chemins de détour – Aire d'attente Dunkirk



# État actuel stations Canora et Mont-Royal

Mise en place du contreplaqué sur la cloture



Démolition du quai

Remblaiement

Pieux

REMBLAIEMENT

REMBLAIEMENT

VOIE EST  
EN SERVICE  
EN SEMAINE

# Projection des travaux Canora et Mont-Royal

Tirants

Mur berlinois

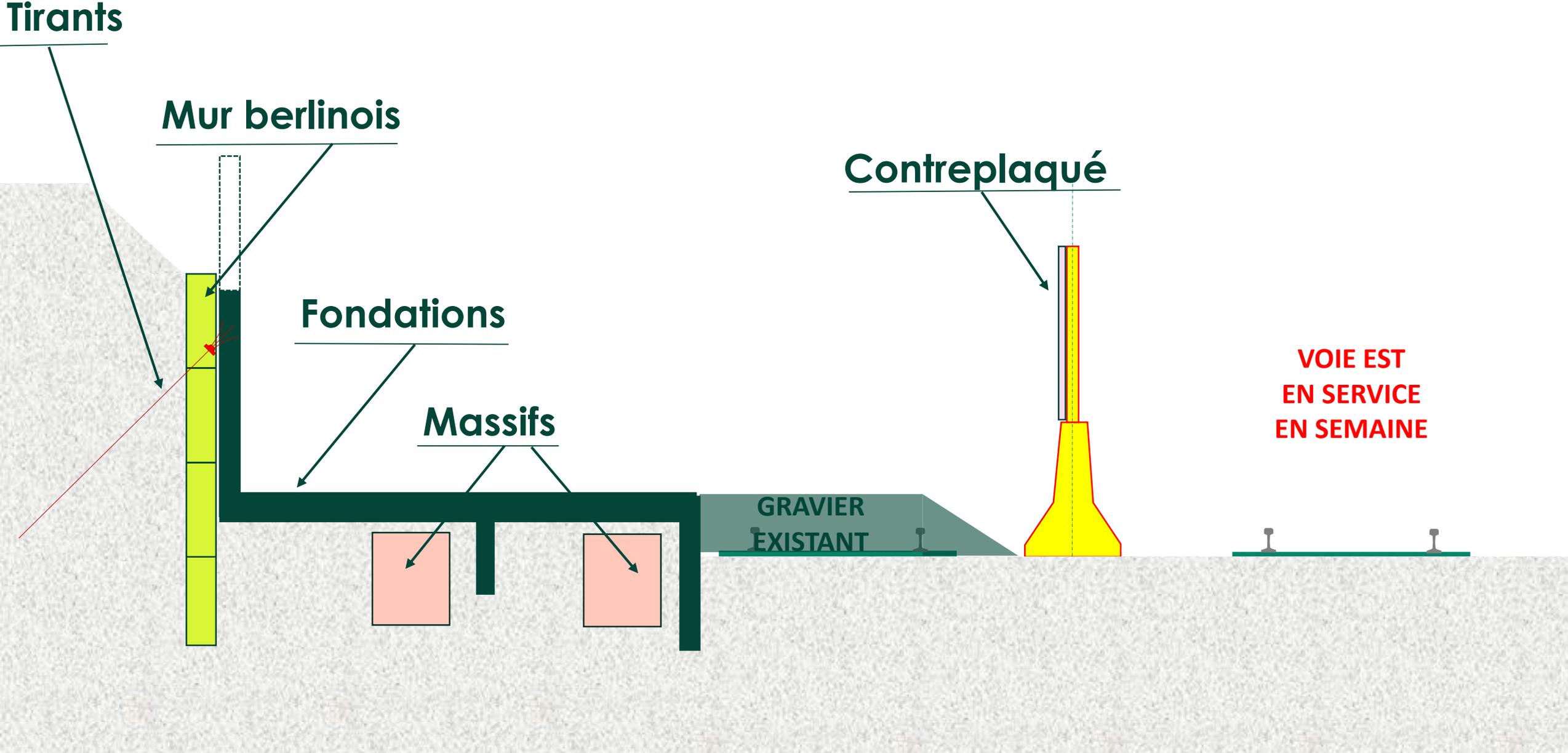
Contreplaqué

Fondations

Massifs

GRAVIER  
EXISTANT

VOIE EST  
EN SERVICE  
EN SEMAINE



# Forage de pieux - Station Canora



# Forage de pieux - Station Mont-Royal





# Bilan des mesures de suivi



# Dispositif de mesure – bruit

## Information sur l'équipement dans les stations de mesure

- Sonomètre CUBE de la marque 01dB, certifié IEC 61672 class 1
- Calibration manuelle aux 3 semaines

## Méthode de consignation pour le bruit

- Alerte en cas de pic sonore
  - Écoute
  - Identification de la source du pic (chantier ou autre)
  - Si pic est d'origine hors chantier:
    - Retrait de l'analyse

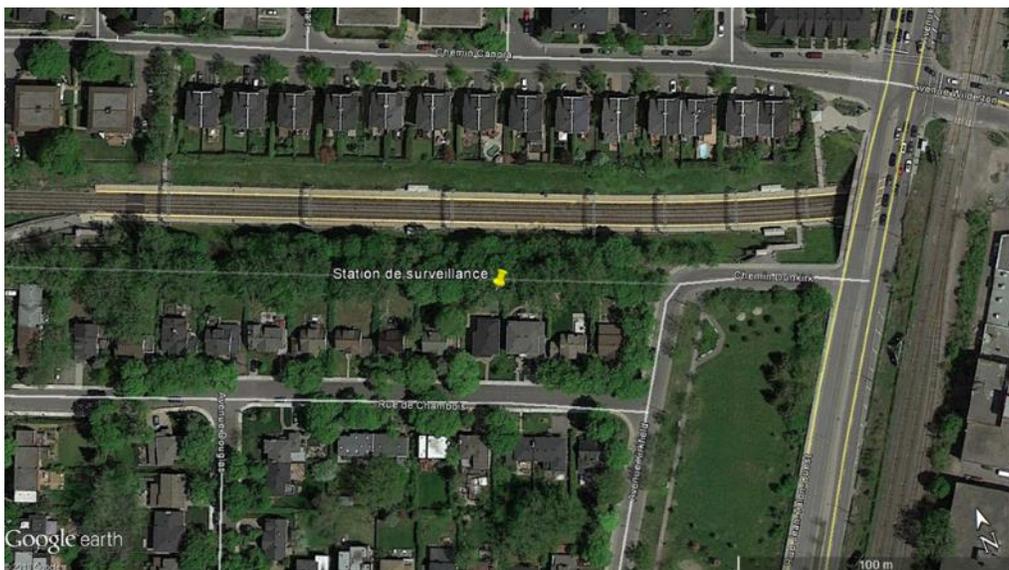


# Bilan des mesures de suivi - Bruit

Les stations sont activées lors des jours de travaux.

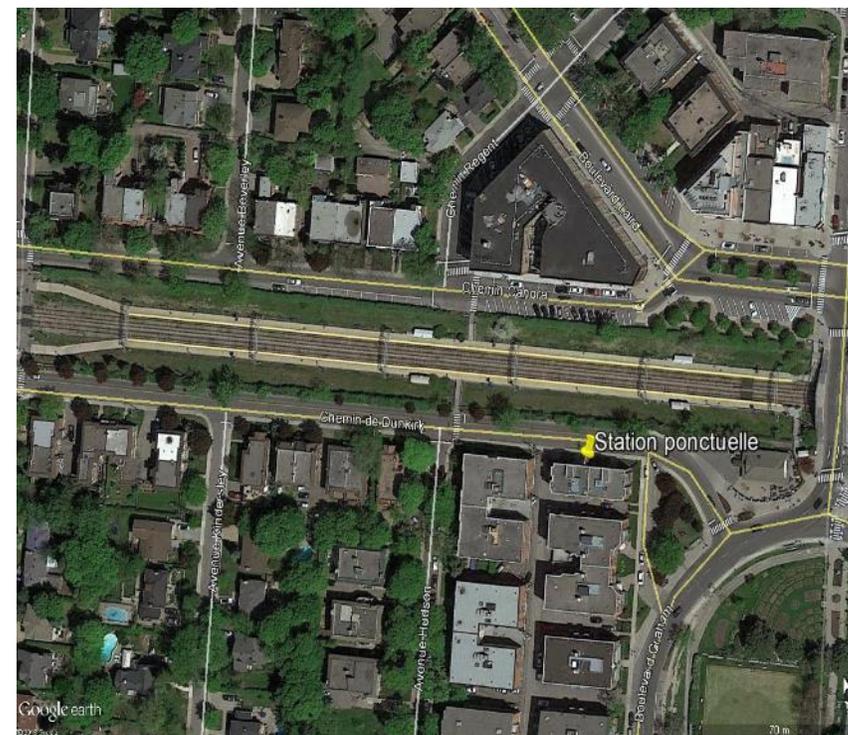
## Station Canora

7351, rue de Chambois



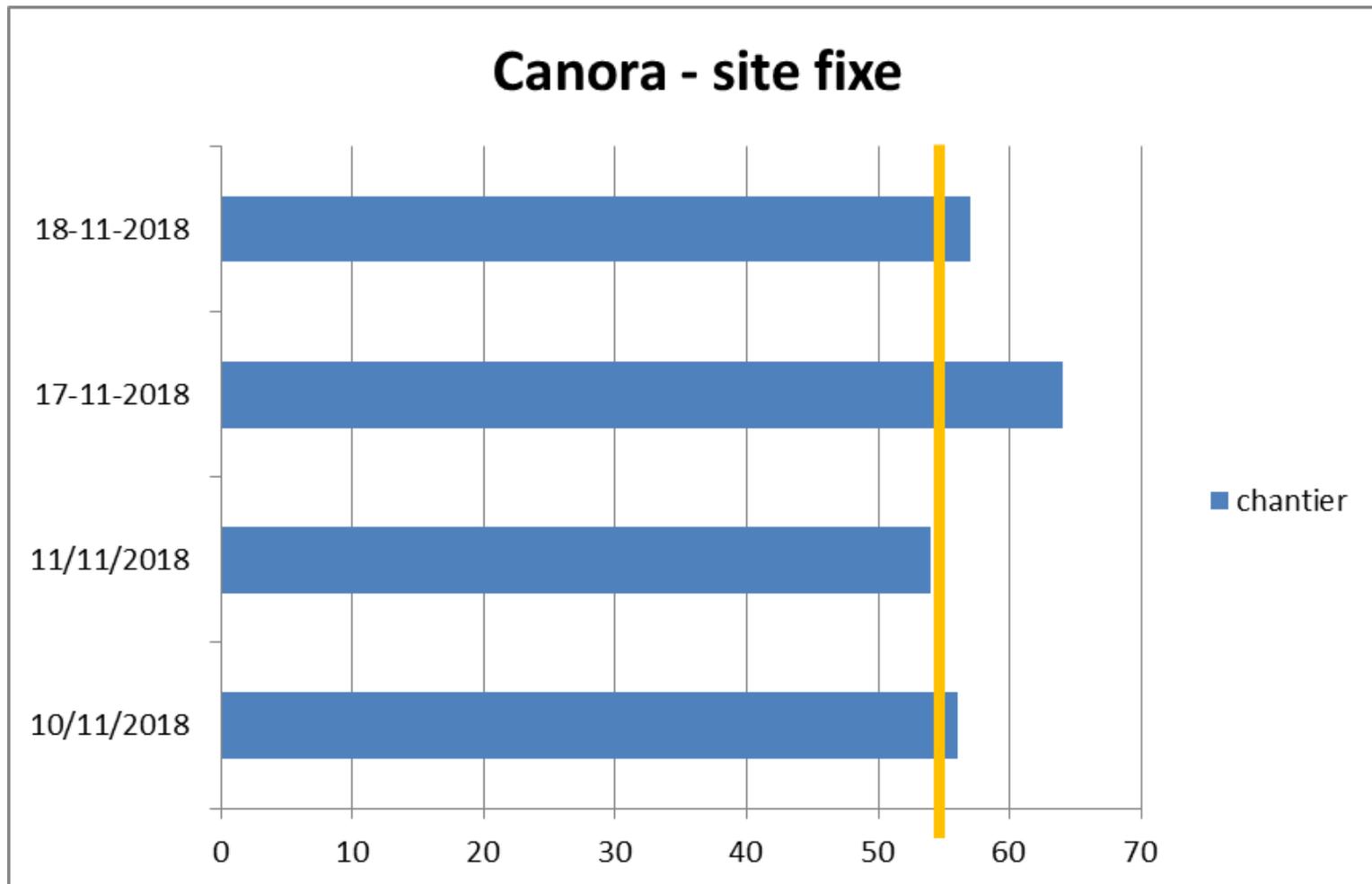
## Station Mont Royal

1354, chemin Dunkirk



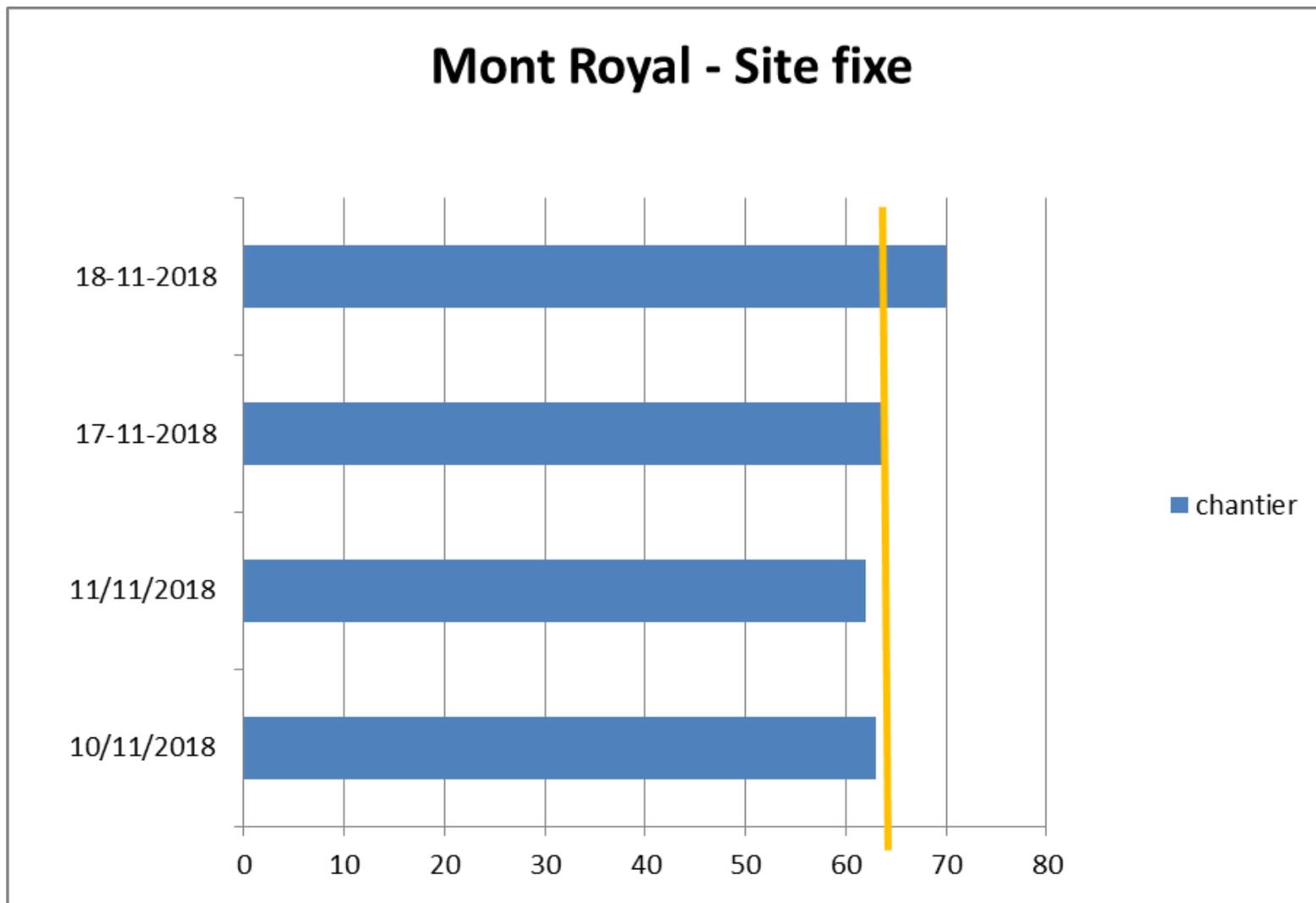
# Bilan des mesures de suivi - Bruit

Données de novembre – site fixe - Canora



# Bilan des mesures de suivi - Bruit

Données de novembre – site fixe – Mont-Royal

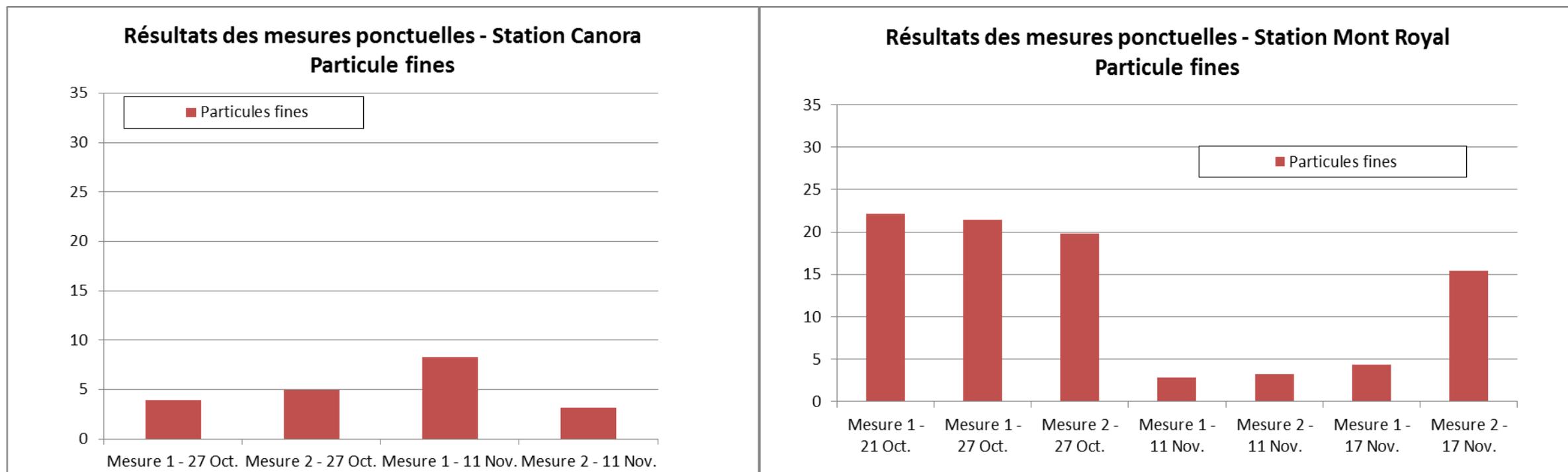


# Enceinte autour des compresseurs



# Bilan des mesures de suivi – Qualité de l'air

- Suivi ponctuel
- Critère 24h particules fines :  $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$





# Période de questions

Réseau  
express  
métropolitain



 NouvLR

# Merci !

**Prochaines rencontres:  
27 février 2019  
14 mai 2019**

Réseau  
express  
métropolitain



 NouvLR